

Le Syndicat des travailleurs corses de la compagnie maritime [LA MERIDIONALE](#) (siège social à Marseille/Bouches-du-Rhône) a levé son préavis de grève le 1er mars. Un protocole d'accord avec la direction prévoit le maintien des emplois de navigants et sédentaires sur 15 mois quelque soit le scénario retenu pour la future délégation de service public (DSP) sur la desserte entre Marseille et la Corse. www.lameridionale.fr